



SPASEEN - FO

Syndicat des **Personnels Administratifs des Services Extérieurs**
de l'**Education Nationale**

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX
01 56 93 22 93 – fax 01 56 93 22 94 – e mail : spaseenfo@fr.oleane.com

Montreuil, le 29 mars 2010

A Arlette LEMAIRE
A Jacques AURIGNY
Secrétaires généraux du SNASUB-FSU

Chers camarades,

Nous avons pris connaissance de votre prise de position publique à la suite de la disparition du collègue gestionnaire au collège Saint –Amand - Roches Savine (Puy-de-Dôme) survenue la semaine dernière, et qui a mis fin à ses jours alors qu'il connaissait de graves difficultés professionnelles en particulier dans ses relations de travail avec son chef d'établissement.

Cet évènement dramatique fait suite au suicide de votre camarade gestionnaire comptable du collège Chaumeton de l'Union en janvier dernier.

Nous venons également d'apprendre par un communiqué d'A&I UNSA qu'une gestionnaire Agent - comptable de l'académie de Versailles a mis en péril sa vie le lundi 15 mars, « son quotidien professionnel lui étant devenu insupportable » par suite des « pratiques notoires de harcèlement de son supérieur hiérarchique » selon ce même communiqué.

Même s'il existe des cas avérés de harcèlement, la pire des choses serait de faire de ces évènements dramatiques une succession de faits sans lien, de les réduire à des conflits de personnes, de compétences, à l'éternel conflit entre le « méchant » proviseur le « gentil » intendant ou entre le « méchant » gestionnaire et la « gentille » collectivité !

A FO, nous partageons votre point de vue lorsque vous établissez que les causes de ces drames sont liées à la « dégradation générale des conditions de travail dans les intendances d'EPLÉ ».

« La RGPP tue », écrivait, il y a quelques semaines, notre fédération de fonctionnaires, et ce n'est malheureusement pas une clause de style ni à France Télécom, ni à l'Education nationale...

Cette dégradation intolérable résulte bien entendu des fermetures et redéploiements massifs de postes administratifs de toutes catégories, des regroupements comptables de toujours plus d'établissements sans moyens supplémentaires, des ingérences croissantes des collectivités dans les missions statutaires des gestionnaires.

Mais elle résulte par-dessus tout de la politique d'autonomie croissante des établissements, du désengagement de l'Etat (ministère et rectorats) qui abandonne littéralement les personnels des EPLÉ aux conséquences désastreuses de la mise en œuvre « de la charte de pilotage des pratiques en EPLÉ », charte qui n'a rien d'un document de caractère « technique » mais qui concentre les orientations destructrices du ministère.

La formule toujours en application « L'Ecole est son propre recours » prônée par M. Mérieux en 1998 à l'occasion d'une « consultation » sur les lycées, aboutit à la multiplication des situations de conflits, au climat de travail délétère que nos collègues subissent dans de nombreux EPLÉ, à l'instrumentalisation des

gestionnaires comme boucs - émissaires de tout ce qui va mal, à l'individualisation forcée de la GRH, à la polyvalence, au non remplacement des personnels, à la précarité, à la violence sous toutes ses formes.

L'indifférence des ministres et des autorités académiques, tout concoure au sentiment d'isolement, d'incompréhension et pour finir d'angoisse, que certains qualifient de « souffrance au travail », mais qui n'est que la conséquence révoltante sur les agents du démantèlement de leurs missions, de leur statut de fonctionnaire d'Etat, et pour finir du service public lui-même.

Seule la mobilisation des personnels administratifs en EPLE, rompant leur isolement avec l'aide de nos syndicats, peut enrayer cette spirale insupportable.

Nous vous proposons de nous rencontrer pour discuter d'une plate-forme de revendications communes sur la base de laquelle nous pourrions prendre ensemble une initiative et déterminer les moyens appropriés pour obtenir satisfaction.

Nous pourrions revendiquer ensemble :

- l'arrêt de l'application de la circulaire de 2008 sur les groupements comptables,
- l'abandon de la mise en œuvre de « la charte des EPLE »,
- la création de tous les postes d'administratifs nécessaires,
- le remplacement de tous les personnels absents,
- le gel de toute modification de la carte comptable dès lors qu'elle n'est pas acceptée par tous les personnels concernés,
- le maintien de l'intégralité de nos garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat (à décliner)

Bien entendu, ces 6 points ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais pourraient constituer une base commune de revendications.

Nous pourrions nous rencontrer entre les 8 et 16 avril pour en discuter. Qu'en pensez-vous ?

Dans l'attente, nous vous adressons, Chers Camarades, nos fraternelles salutations.

Charles HETZEL
Secrétaire général

Yves CROGUENEC
Secrétaire national